La Prat's de Cluny
Association loi 1901

A BUXY, le 15 août 2019

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

L'Assemblée Générale ordinaire *de notre association aura lieu cette année* **le samedi 5 octobre** *et nous serions heureux de te compter parmi nous.* Cette A.G. ouverte à tous les anciens élèves, personnels et professeurs du lycée et leurs conjoints et enfants mettra plus particulièrement en avant, cette année, les Prat'sien des années 70. Elle se déroulera ainsi (plus de détails sur notre site internet) :

- 9 h 30	*Accueil (café- jus de fruits)*
- 10 h 00	*Assemblée générale ordinaire*
- 12 h 00	*Dépôt de gerbe*
- 12h 15	*Pot de l'amitié*
- 13 h 00	*Repas au réfectoire du lycée avec mise à l'honneur de la génération des années 80*
- 15h 00	*Visite du lycée (selon demande)*
- 17h 00	*Visite et dégustation chez un viticulteur près de Chissey Les Macon suivie d'un repas à frais partagés*

ORDRE DU JOUR de l'A.G. ORDINAIRE

Compte rendu moral / Bilan financier / Questions diverses/ élection de la moitié du C.A.

Pour la bonne organisation de cette A.G., nous te remercions de bien vouloir nous répondre **au plus tard le 7 septembre 2019.**

DU FAIT DE L'ORGANISATION DU REPAS AU LYCEE, AUCUNE INSCRIPTION DE DERNIERE MINUTE NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE

Dans l'attente du plaisir de te retrouver parmi nous, et en te remerciant d'avance de ta participation,
Bien amicalement,

Le Président
Jean Claude Guyon

✂ ----------

BULLETIN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

(Bulletin réponse à retourner avant le 7septembre 2019 à ***Daniel ROCA, Lieu-dit Prost, 71520 SAINT POINT****)*

Mlle, Mme, M……. Tél.
Adresse……

ASSISTERA *N'ASSISTERA PAS (*)* *à l'A.G. du 5 octobre 2019*

(*) et donne pouvoir à Mlle, Mme, M…….afin de me représenter

	Nombre	Tarif	Total
Cotisation 2019-2020 (par ancien Prat'sien)		22 €	
Repas du midi		36 € / personne	
Visite et repas du soir (environ 18 €)	*	A régler sur place	0

(à remplir pour réserver tes places)*
Total à régler par chèque à l'ordre de l'Association la Prat's de Cluny *€*
Ou sur Helloasso via notre site www.laprats.fr/blog

Les cotisations sont encaissées le 1er octobre de chaque année pour la période comprise entre le 1er octobre et le 30 septembre de l'année suivante.
Les jeunes membres ayant quittés la Prat's depuis juillet 2014 sont dispensés de cotisations.

Si tu ne l'as déjà fait, et si tu le souhaites, merci de nous communiquer ton adresse e-mail : ……

La Prat's de Cluny
Association déclarée loi du 1er juillet 1901
Siège social : Lycée La Prat's - Rue du 19 mars 1962 - BP 28 - 71250 CLUNY
Président : Jean Claude Guyon 21 Rue Dubois Taisey 71100 SAINT REMY
Banque : B.N.P – agence de Cluny compte n° 04297231
Site: www.laprats.fr/blog Email: laprats@laprats.fr